

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du VENDREDI 23 mars 2018**  
**DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)**

---

L'an deux mil dix-huit, le 23 mars, les membres composant le conseil municipal de la commune de SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOUSSU CORINNE, Maire

Madame Le Maire ouvre la séance à 20h00, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

**Etaient présents** : C. BOUSSU-M. DALAIS-O. GUBERT -JURBERT MFRANCE-MOURET A-jDILLARD

**Absents Excusés** : - A DE PEREIRA (pouvoir CBOUSSU) -BOYER MAXIME-

A l'unanimité des membres présents, GUBERT ODETTE est désignée Secrétaire de séance par le conseil municipal

**APPROBATION COMPTE-RENDU SEANCE 16022018**

Aucune observation n'est formulée

Adopté à l'unanimité des membres présents

Mme BOUSSU demande l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour une délibération relative à **un bail à ferme**.

Le conseil municipal décide de louer à un tiers(gaec CHANUT) les parcelles sises à Sermus section B-N°529 530 634 637 pour une superficie de 4HA 14A 02CA en passant un bail à ferme avec le preneur éventuel, autorise Mme le maire à signer le bail à intervenir

Mme le maire se renseignera sur sa durée minimale et précisera une clause spécifique relative à l'entretien du terrain

**FIXATION TARIFS 2018 ENTREES MERLE-BOUTIQUE**

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de fixer les tarifs pour l'année 2018 des divers produits vendus aux touristes visitant les Tours de Merle selon une liste consultable en mairie

Le conseil municipal après en avoir délibéré et après examen des prévisions pour la saison touristique 2018 décide également de fixer les tarifs d'entrées des Tours de Merle

### **PROMOTION BOUTIQUE/REDUCTION TARIF**

Le conseil municipal pour la durée du mandat accepte de voter une réduction pouvant aller de 10% à 50% par produit abîmé présenté dans la boutique et dans le cadre d'opération de promotion ponctuelle

Ces opérations auront lieu jusqu'à 2 fois par an en accord avec le maire

Le pourcentage sera fixé au cas par cas et accepté par le maire

### **FIXATION TARIFS 2018-2019 LOCATION SERMUS**

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs d'accueil à la nuitée ou pour un séjour dans le gîte communal de sermus selon les modalités indiquées ci-après

2018 semaine toute l'année 650€ / 2019 semaine toute l'année 700€

Nuitée 120€

Nuitée 130€

+ forfait chauffage 15€

### **CREATION EMPLOI SAISONNIER 2018**

Après en avoir délibéré le conseil municipal donne son accord pour la création pour la saison estivale 2018 de 6 emplois d'agents non titulaires non permanents à compter du 01 avril 2018 et charge le maire de signer les contrats à intervenir

### **REGIE DE RECETTES TOURS DE MERLE/Gite Communal NOMINATION REGISSEUR SUPPLEANT**

Considérant les régies de recettes existantes, en cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel le régisseur titulaire (Me Lacoste) sera remplacé par son mandataire suppléant (Me Sarah Raisin-Dadre)

Une indemnité de responsabilité sera perçue par l'un et l'autre pour la période assurée

### **MAINTIEN CAPTAGE DES TOURS DE MERLE EN CAPTAGE DE SECOURS**

Le captage des tours de merle est protégé par une DUP du 30072001 et n'est actuellement pas utilisé sur le réseau public

Le conseil municipal décide de conserver ce captage en captage de secours, fera l'objet d'un contrôle sanitaire tous les 5 ans et sera entretenu comme il se doit

## QUESTIONS DIVERSES

Dépliant édité en 2013/ chemins de randonnées :

ME BOUSSU a contacté les Communes concernées (stcirgues goulles stbonnetlestoursdemerle stjulienle pèlerin) et propose aux élus de retravailler ce support

Un rendez-vous sera fixé prochainement

Me BOUSSU parle d'une cérémonie prévue le 14 05 2018 à 18h30 aux Tours de Merle avec l'école de gendarmerie de Tulle (110 gendarmes)

Arrivée vers 11h00 pour une marche de 20kms

Visite guidée et cérémonie de remise de diplôme à huis clos

Me BOUSSU fait un résumé du bilan annuel 2017 de la consommation électrique des bâtiments communaux et de l'éclairage public

2014 14660.55€

2017 7819.66€

Une économie conséquente grâce à un suivi des consommations surtout au niveau des châteaux d'eau

La Chasse aux œufs aura lieu le 01/04/2018, organisée par Aurélie Mouret , en collaboration avec la Commune de ST CIRGUES LA LOUTRE

Une réflexion est menée sur l'entretien du cimetière (utilisation interdite de produits phytosanitaires)

Tour d'horizon des travaux en cours par M. DALAIS

Suite aux diverses réunions ,Me JURBERT parle de l'entente intercommunale relative à la recherche en eau potable

Organisation d'une cérémonie pour la plantation dans le bourg d'un pin de Coulter (rare) le 14/04/2018 en collaboration avec l'association AFOXA

## Résumé du programme ELAGAGE

La parcelle 831 est validée par SFR, un rendez-vous sera pris avec la FDEE pour le pylône haut débit  
Me BOUSSU insiste sur la réalisation de cette opération de 76000€ « *c'est un cadeau pour la Collectivité* »

Etude du bâti sur le rocher portée par XV'D pour un montant de 84000€ttc (80%de subvention)

Rendu de la phase 1 du diagnostic AEP, mise en place des travaux en résultant

*Fin de la séance 23H00*

CORINNE BOUSSU

Maire

GUBERT ODETTE

Secrétaire

